

---

**ENSEIGNEMENT**

Numéro : 30.8

Page 1 de 7

SYSTÈME DE NOTATION ET  
TABLE DE CONCORDANCE  
Université de Montréal  
École des Hautes Études Commerciales  
École Polytechnique

---

Adoption

Date :  
1997-05-13

Délibération :  
CE-922-7

---

Modifications

Date :

Délibération :

Article(s) :

---

**CONSULTER LES TABLEAUX ANNEXÉS :**

1. [Premier cycle](#)
2. [Deuxième cycle](#)
3. [Troisième cycle](#)

**ENSEIGNEMENT**

Numéro : 30.8

Page 2 de 7

SYSTÈME DE NOTATION ET  
TABLE DE CONCORDANCE  
Université de Montréal  
École des Hautes Études Commerciale  
École Polytechnique

Adoption

Date :  
1997-05-13

Délibération :  
CE-922-7

Modifications

Date :

Délibération : Article(s) :

Table de conversion des systèmes de notation sur le campus de l'Université de Montréal

Premier cycle

	Université de Montréal			École Polytechnique			HEC	
	Notes	Points	Qualitatifs	Notes	Points	Qualitatifs	Notes	
Cours d'une autre institution inscrit dans le programme de l'étudiant à titre de cours obligatoire ou de cours à option	A+	4,3	excellent	A*	4,0	exceptionnel	90 - 100%	
	A	4,0		A	4,0	excellent	85 - 89%	
	A-	3,7		A			80 - 84%	
	Cours de programmes conjoints	B+	3,3	très bon	B+	3,5	très bien	77 - 79%
		B	3,0		B	3,0		73 - 76%
		B-	2,7		B			70 - 72%
		C+	2,3		C+	2,5	bien	67 - 69%
		C	2,0	bon	C	2,0		63 - 66%
		C-	1,7		C			60 - 62%
		D+	1,3		D+	1,5		57 - 59%
D	1,0	passable	D	1,0	passable	53 - 56%		
E	0,5	faible	F			35 - 52%		
F	0,0	nul	F	0	échec	0 - 34%		
F*	0,0							
(S)	-	succès	S		succès			
(E)	-	échec	E		échec (cours hors école)			

**ENSEIGNEMENT**

Numéro : 30.8

Page 3 de 7

SYSTÈME DE NOTATION ET  
TABLE DE CONCORDANCE  
Université de Montréal  
École des Hautes Études Commerciale  
École Polytechnique

Adoption

Date :  
1997-05-13

Délibération :  
CE-922-7

Modifications

Date :

Délibération : Article(s) :

Note minimale pour qu'un cours soit reconnu à titre d'équivalent ou fasse l'objet d'une mention telle "succès" ou "exigences satisfaites" (cours au choix)	C			C			60%
Note de passage dans un cours	D			D			60% <sup>1</sup>
Condition de poursuite dans un programme (moyenne cumulative)		1,5			1,75 1,20 par trimestre		
Note de passage dans un programme (moyenne cumulative)		2,0			1,75		
Exclusion			échec à un cours et à la reprise			3 échecs à un même cours	

<sup>1</sup> Dans les programmes de baccalauréat, 2 notes entre 50 et 60% sont tolérées pour l'ensemble du programme

**ENSEIGNEMENT**

Numéro : 30.8

Page 4 de 7

SYSTÈME DE NOTATION ET  
TABLE DE CONCORDANCE  
Université de Montréal  
École des Hautes Études Commerciales  
École Polytechnique

Adoption

Date :  
1997-05-13

Délibération :  
CE-922-7

Modifications

Date :

Délibération : Article(s) :

Table de conversion des systèmes de notation sur le campus de l'Université de Montréal

Deuxième cycle

	Université de Montréal			École Polytechnique			HEC	
	Notes	Points	Qualitatifs	Notes	Points	Qualitatifs	Notes	
Cours d'une autre institution inscrit dans le programme de l'étudiant à titre de cours obligatoire ou de cours à option	A+	4,3	excellent	A*	4,0	exceptionnel	90 - 100%	
	A	4,0		A	4,0	excellent	85 - 89%	
	A-	3,7		A	4,0		80 - 84%	
	Cours de programmes conjoints	B+	3,3	bon	B+	3,5	très bien	77 - 79%
		B	3,0		B	3,0		73 - 76%
		B-	2,7		B	3,0		70 - 72%
		C+	2,3		C+	2,5	bien	67 - 69%
		C	2,0		C	2,0		63 - 66%
		C-	1,7		C	2,0		60 - 62%
		D+	1,3		passable	D+	1,5	échec
D	1,0	D	1,0			53 - 56%		
E	0,5	F	0			35 - 52%		
F	0,0	F	0			0 - 34%		
	F*	0,0						
	(S)	-	succès	S		succès		
	(E)	-	échec	E		échec (cours hors école)		

Secrétariat général

**ENSEIGNEMENT**

Numéro : 30.8

Page 5 de 7

SYSTÈME DE NOTATION ET  
TABLE DE CONCORDANCE  
Université de Montréal  
École des Hautes Études Commerciale  
École Polytechnique

Adoption

Date :  
1997-05-13

Délibération :  
CE-922-7

Modifications

Date :

Délibération : Article(s) :

Note minimale pour qu'un cours soit reconnu à titre d'équivalent ou fasse l'objet d'une mention telle "succès" ou "exigences satisfaites" (cours au choix)	B-			B			70%
Note de passage dans un cours	C				D		60%
Note de passage dans un programme		2,7			Conditions de poursuite: D.E.S.S. 2,50 Maît. 2,75 Conditions de diplomation: D.E.S.S 2,75 Maît. 3,00		70%

**ENSEIGNEMENT**

Numéro : 30.8

Page 6 de 7

SYSTÈME DE NOTATION ET  
TABLE DE CONCORDANCE  
Université de Montréal  
École des Hautes Études Commerciale  
École Polytechnique

Adoption

Date :  
1997-05-13

Délibération :  
CE-922-7

Modifications

Date :

Délibération : Article(s) :

Table de conversion des systèmes de notation sur le campus de l'Université de Montréal

Troisième cycle

	Université de Montréal			École Polytechnique			HEC	
	Notes	Points	Qualitatifs	Notes	Points	Qualitatifs	Notes	Lettres
Cours d'une autre institution inscrit dans le programme de l'étudiant à titre de cours obligatoire ou de cours à option	A+	4,3	excellent	A*	4,0	exceptionnel	90-100	A+
	A	4,0		A	4,0	excellent	82-89	A
	A-	3,7		A	4,0	très bien	77-81	B+
	B+	3,3	B+	3,5	70-76		B	
	B	3,0	bon	B	3,0	bien	60-69	B
	B-	2,7		B	3,0			B
	C+	2,3	passable	C+	2,5	échec	0-59	B
	C	2,0		C	2,0			C
	C-	1,7		C	2,0			E
	D+	1,3		D+	1,5			E
Cours de programmes conjoints	D	1,0	succès échec	D	1,0	succès échec (cours hors école)	E	E
	E	0,5		F	0		E	
	F	0,0		F	0		E	
	F*	0,0						
	(S)	-			S			
	(E)	-			E			

**ENSEIGNEMENT**

Numéro : 30.8

Page 7 de 7

SYSTÈME DE NOTATION ET  
TABLE DE CONCORDANCE  
Université de Montréal  
École des Hautes Études Commerciale  
École Polytechnique

Adoption

Date :  
1997-05-13

Délibération :  
CE-922-7

Modifications

Date :

Délibération : Article(s) :

Note minimale pour qu'un cours soit reconnu à titre d'équivalent ou fasse l'objet d'une mention telle "succès" ou "exigences satisfaites" (cours au choix)	B-			B			70%	
Note de passage dans un cours	C				D		60	
Note de passage dans un programme		2,7			3,0		70	